



**Réunion du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle
25 février 2014
Bureau régional de l'Ouest
(Vidéo/téléconférence avec Laval et QSA Global)**

Participants

André Régimbald (CCSN)
Peter Fundarek (CCSN)
Henry Rabski (CCSN)
Tom Levey (Acuren)
Patricia McNeil (Atech)
Karen Mayer (CCSN)
Peter Larkin (CCSN)

Doug Hanna (SGS) (vidéoconférence)
Lucie Simoneau (CCSN) (vidéoconférence)
Dennis Chedraui (QSA) (téléconférence)
Iain Colquhoun (ONE) – (INVITÉ)

Présidente de la réunion

Karen Mayer

Coprésident

Alan Brady

En guise de mot d'ouverture, A. Régimbald a présenté un message de bienvenue à tous. Après une brève discussion, le groupe a voté en faveur d'une reconnaissance officielle de certains membres (Chris Spencer et Rick de Bruyn).

1) Examen du procès-verbal de la réunion précédente

La liste des mesures de suivi découlant de la dernière réunion a aussi été examinée. Le point 12 (GTGI) 3.0 sera reporté à la prochaine réunion. Des représentants de QSA Global sont présents. Le point 12 (GTGI) 2.0 est discuté.

Dennis fait un bref commentaire – une mesure a été prise pour corriger le nom de Dennis dans toutes nos communications (ordres du jour, procès-verbal, etc.).

Mesure : H. Rabski a accepté de corriger le nom de Dennis dans toutes nos communications (ordres du jour, procès-verbal, etc.). Ce point est clos, même s'il n'a jamais fait officiellement partie des mesures de suivi (aucun numéro assigné).

Le procès-verbal a été accepté et peut maintenant être adopté.

2) Composition du Groupe de travail

Il y a eu peu de réponses de la part des titulaires de permis. Quelques noms ont été proposés par CIRSA; nous cherchons un représentant d'une petite entreprise non syndiquée de l'Ouest du Canada pour remplacer Rick de Bruyn.

Le Groupe accepte de solliciter de nouveau des candidatures auprès de titulaires de permis à la réunion de mai 2014, puis, avec les noms dont nous disposons, de tenir une réunion d'urgence en juin, afin de discuter de la composition, puis de voter et d'accepter la composition du groupe de travail.

Mesure : Solliciter des candidatures à la réunion annuelle de mai 2014. Expliquer que le membre doit être un titulaire de permis et ne peut être un formateur ou un consultant.

Les membres conviennent qu'il faut préciser les critères de composition du Groupe de travail. Un représentant de la communauté de formation ne serait pas considéré comme un membre du Groupe de travail. Par contre, ces personnes peuvent participer à d'autres initiatives, comme le Comité du programme d'accréditation des OAEA ou les réunions annuelles et peuvent être invités aux futures réunions du Groupe de travail. Les formateurs, les opérateurs et les consultants sont fortement encouragés à assister à une réunion du Groupe de travail s'ils le désirent. Cet aspect sera précisé à la réunion annuelle de mai 2014.

3) Livret « Gammagraphie industrielle et sécurité au travail » – Examen des commentaires rédactionnels

K. Mayer a dirigé une discussion sur le nouveau document révisé. Dans l'ensemble, les commentaires reçus du Groupe de travail confirmaient que le livret représentait une importante amélioration et qu'avec quelques corrections d'ordre rédactionnel supplémentaires, elle constituera une excellente ressource pour l'industrie de la gammagraphie.

K. Mayer tiendra compte des commentaires du Groupe de travail et préparera la version définitive. L'échéancier du personnel de la CCSN est très serré si l'on veut obtenir la version publiée afin de la distribuer à la réunion annuelle de mai 2014.

Mesure : Les membres du Groupe de travail enverront le plus tôt possible à Karen des photographes à intégrer à la brochure.

4) Présentation de l'Office national de l'énergie (ONE) – exposé de M. Iain Colquhoun pendant l'heure du dîner

Iain Colquhoun de l'Office national de l'énergie (ONE) a fait une présentation sur la façon dont les inspections se déroulent et sur la culture de sûreté à l'ONE. L'idée d'une « culture de sûreté » a été discutée et est utilisée comme critère de vérification. Afin de mettre en œuvre et d'appliquer l'idée de la « culture de sûreté » à l'ONE, il a fallu amorcer le processus à partir du président et premier dirigeant. Il faudra du temps, cependant, avant que le concept s'étende à tous les employés. L'ONE utilise une approche axée sur le risque pour prévoir ses inspections. Cela a amené les membres dans une discussion poussée sur la culture de sûreté et la gammagraphie industrielle et sur le genre de message que le Groupe de travail souhaite communiquer. La décision est prise d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la réunion

annuelle.

Il est convenu d'étudier l'établissement d'un protocole d'entente entre l'ONE et la CCSN afin qu'il y ait des communications bilatérales entre les deux organismes, un protocole de collaboration et d'échange d'information ainsi que des notifications d'inspections.

5) Le point sur l'accréditation des OAE – Comité du programme d'accréditation

H. Rabski a fait le point sur l'élaboration de la norme CSA PCP-09 et l'accréditation des OAE. La PCP-09 en est à sa version définitive et a été remise à la CCSN à la fin de novembre 2013. Depuis, le personnel a examiné le document et a fait des commentaires, puis il a été soumis à un examen juridique. Certaines révisions mineures ont été apportées au document à la suite des commentaires du personnel de la CCSN.

Le document sera présenté à la haute direction de la CCSN d'ici la fin de mars 2014.

La CSA demandait qu'au moins cent personnes évaluent l'examen. Toutefois, cela n'a pas été possible et seulement 38 personnes ont participé à l'essai bêta. De ce nombre, quatre seulement n'ont pas réussi l'examen. La note de passage était de 80 % et sur les 38 participants, 90 % ont obtenu une note plus élevée.

On recommande de mettre les questions à l'essai avant de les modifier. Le plan consiste à commencer par 148 questions dans la banque. La CSA et RNCAN ont des réunions continues afin de pouvoir travailler ensemble et de collaborer à l'examen. La DAP de la CCSN continue sa relation d'appui avec RNCAN.

Le Groupe de travail a discuté de la nécessité d'informer la communauté de formation des nouvelles attentes en matière d'accréditation si la CCSN devait adopter la norme CSA PCP-09. Il pourrait être nécessaire d'organiser un atelier qui portera sur les attentes en matière de formation avec ce groupe de parties intéressées. Il est recommandé de communiquer avec la communauté de formation avant que la norme soit appliquée. Il faudra obtenir le soutien de la haute direction pour la mise en œuvre de même que pour la stratégie de communication.

La première série de cartes d'OAEA arrivera à expiration en 2015-2016. Il faut élaborer d'ici là des formulaires afin de documenter les heures et la formation des OAEA.

Le grand avantage sera que les résultats seront immédiats, sans délai, grâce à l'examen électronique. Toute observation au sujet du processus d'accréditation et de la CCSN et RNCAN devrait être transmise à Chuck McDermott et Kathleen Heppell-Masys.

6) REGDOC-2.5.3

K. Mayer a informé le groupe que le personnel de la CCSN travaille à l'élaboration d'un nouveau document sur la conception des installations fixes de gammagraphie, qui sera basé sur des critères de rendement opérationnel. Il reviendra aux titulaires de permis de s'assurer qu'ils effectuent des travaux fixes de gammagraphie dans une installation approuvée. Le document en est aux premiers stades et sera publié aux fins de consultation publique. Le Groupe sera informé des progrès et consulté au fur et à

mesure de l'évolution de la situation.

7) Réunions annuelles en 2014

La planification des réunions annuelles à Nisku (Alberta) et à Ottawa (Ontario) est en cours. La réunion de Nisku se tiendra le 6 mai 2014, une journée plus tôt que prévu, car il y a un conflit d'horaire avec une audience de la Commission de la CCSN à laquelle la direction de la DRSN doit assister. La culture de sûreté sera ajoutée au programme ainsi que des mises à jour sur l'élaboration et la mise en œuvre de la norme CSA PCP-09. Les membres du Groupe de travail ont discuté de l'affichage d'information sur le site Web de la CCSN, des mises à jour pour les OAEA, ainsi que de la poursuite des présentations d'études de cas qui sont toujours bien accueillies par les participants et le personnel de la CCSN. Les nouvelles brochures sur la gammagraphie industrielle seront distribuées. Le représentant de l'ONE sera invité à venir faire une présentation au groupe. On propose de préparer une revue des événements importants survenus au cours de l'année écoulée, et de prévoir une période de questions, car il semble toujours qu'il n'y a plus assez de temps pour les questions.

8) Autres mises à jour

Certains affirment que les titulaires de permis ont de la difficulté à terminer le processus d'accréditation des nouveaux candidats qui réussissent les examens pour le poste d'OAEA. La Division de l'accréditation du personnel (DAP) s'occupe du processus d'accréditation et devrait être contactée pour toute préoccupation soumise à l'attention du directeur de la DAP.

Dans le cadre de la préparation de ses réunions pour 2014, D. Chedraui a proposé au Groupe de travail de songer à organiser une réunion à l'automne dans les installations de formation de QSA Global, à Boston (Massachusetts). Les membres du Groupe auraient ainsi la possibilité de voir les installations et d'y rencontrer divers membres de l'équipe de QSA. Il serait possible de tenir cette réunion en septembre 2014. Le Groupe en discutera davantage à sa réunion d'urgence de juin 2014 au sujet de la composition.

La réunion s'est terminée à 16 h 30.

Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle - LISTE DES MESURES DE SUIVI			
N° du point	Description	Responsable(s)	État ou Échéance
	Communications		
12 (GTGI) 3.0	Le sous-comité doit dégager les commentaires rédactionnels définitifs et fournir des photographies à publier. Mise à jour : La version définitive sera préparée et la version publiée sera distribuée aux réunions annuelles de 2014	K. Mayer	En cours
13 (GTGI) 1.0	Mise à jour du Cadre de référence du Groupe de travail (version 3 mise à jour)	H. Rabski	Terminé
13 (GTGI) 2.0	Nomination de nouveaux membres	K. Mayer	En cours
13 (GTGI) 3.0	Affichage des commentaires concernant la norme CSA PCP-09	H. Rabski	En cours
	Conformité		
	Aucun nouveau point		

Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN

CADRE DE RÉFÉRENCE

Contexte

À la réunion du 11 décembre 2008 de la Commission, on a adopté une proposition présentée par le personnel de la CCSN visant à former un groupe de travail de l'industrie dans le but de faire progresser la stratégie de réglementation pour la gammagraphie. Lors de la première réunion du groupe de travail, tenue en mai 2009, le groupe a formulé et adopté à l'unanimité l'énoncé de mission suivant :

Le mandat du groupe de travail sur la gammagraphie est de collaborer à la mise en place de solutions qui encouragent une solide culture de radioprotection dans la communauté de la gammagraphie industrielle tout en respectant et en comprenant les intérêts et les attentes des parties intéressées.

Principes directeurs

1) Portée du Groupe de travail

Les objectifs suivants présentent les indications générales quant à l'exécution du mandat par le groupe :

1. Améliorer la culture de la radioprotection
2. Améliorer la communication entre l'industrie et la CCSN à propos des questions clés et des faiblesses
3. Faire preuve de leadership en servant d'exemple
4. Initier le changement
5. Maintenir une communication ouverte
6. Faire preuve d'un esprit de coopération
7. Résoudre les problèmes et présenter des résultats aux parties intéressées
8. Contribuer à la sécurisation de l'environnement de travail
9. Apporter une contribution sensée à l'écriture d'un guide portant sur les demandes de permis pour la gammagraphie industrielle et sur les pratiques de réglementation générales. Il s'agit d'une forme de consultation préalable (il faut d'abord faire nos devoirs)

Composition

Le Groupe de travail sur la gammagraphie est composé de représentants de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et de représentants de l'industrie. Les représentants de la CCSN comprennent le directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires (DRSN), ainsi que des

représentants de la Division de l'inspection des activités autorisées, de la Division des permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement et de la Division des permis de transport et du soutien stratégique.

Le nombre de représentants de l'industrie de la gammagraphie est limité à sept personnes. L'objectif est d'avoir des membres provenant autant de l'Est que de l'Ouest du Canada au sein du groupe de travail, ainsi qu'un représentant du secteur manufacturier et un représentant des opérateurs d'appareil d'exposition accrédités (OAEA). La participation est limitée aux personnes employées par toute entreprise réglementée par la CCSN. Le remplacement est interdit sauf dans le cas du représentant des OAEA.

Les représentants de l'industrie sont nommés pour un mandat de trois ans avec possibilité de renouvellement. Les candidatures pour faire partie du Groupe de travail sur la gammagraphie peuvent être soumises en tout temps; les nominations sont faites au besoin par le Comité.

Si un membre manque deux réunions consécutives, le coprésident déterminera si ce membre est encore engagé envers le Groupe de travail. Il pourra alors recommander la révocation du statut de membre. Les décisions concernant les statuts de membre et leur révocation doivent être appuyées par le directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires.

Président et coprésident

Le Groupe de travail nomme un président au sein des représentants de la CCSN. Son rôle est de préparer l'ordre du jour des réunions du Groupe de travail et de présider les réunions du groupe de travail. Il est également chargé de toutes les questions relatives à l'organisation et à la communication.

Les représentants de l'industrie choisissent un coprésident, qui agit comme personne-ressource pour les questions d'organisation et de communication. Le président peut déléguer ses tâches au coprésident en tout temps.

Le président et le coprésident sont chargés d'inviter des gens à participer aux réunions du Groupe de travail ou à y assister en tant qu'observateurs.

Secrétaire

Un représentant de la CCSN joue le rôle de secrétaire du groupe de travail. Celui-ci est tenu d'écrire et de distribuer les procès-verbaux de toutes les réunions, ainsi que de transmettre tous les documents relatifs aux réunions et toute autre communication devant être produite en soutien au Groupe de travail.

Procédures

Le quorum du Groupe de travail pour la prise de décision doit être composé de trois représentants de la CCSN, de trois représentants de l'industrie et d'une autre personne. Une réunion peut avoir lieu même s'il n'y a pas quorum.

Réunions

Le Groupe de travail tient au moins deux réunions par année. S'il y a consensus au sein du Groupe, des réunions supplémentaires peuvent avoir lieu. Il est préférable que les réunions aient lieu en personne, mais la vidéoconférence et la téléconférence peuvent être considérées.

Vu que le Comité doit avoir quorum pour prendre des décisions, il est essentiel d'assister aux réunions. Sauf en cas de circonstances imprévues, les membres du Comité ne pouvant se présenter doivent en aviser le président ou le coprésident au moins trois jours ouvrables avant la réunion. Les membres peuvent participer par vidéoconférence ou téléconférence.

Il incombe au président de trouver une date et un lieu pour la tenue des réunions. Tous les membres du Groupe de travail doivent assumer les dépenses personnelles entraînées par leur présence aux réunions.

La CCSN se charge des frais d'accueil et de location de chambre relatifs à la réunion. Les frais de repas sont à la charge des membres du Groupe de travail. La commandite d'une réunion par un représentant de l'industrie est à la discrétion du président.

Logistique

L'ordre du jour doit être envoyé aux membres du Comité deux semaines avant chaque réunion. Par respect pour chacun des membres, les documents sont transmis dans les cinq jours précédant la réunion. Le secrétaire du Groupe de travail transmet une ébauche de procès-verbal dans les deux semaines suivant chaque réunion. Les membres ont 15 jours ouvrables pour faire des commentaires au secrétaire afin que celui-ci puisse rédiger le procès-verbal final en vue de son adoption lors de la réunion suivante. Après son adoption, le procès-verbal est traduit et publié par la CCSN, et affiché sur le site de la Canadian Industrial Radiography Safety Association (CIRSA).

Pour obtenir le droit de parole lors d'une réunion, le participant doit lever la main et obtenir l'accord du président avant de s'adresser au Groupe de travail. Tous les membres s'entendent pour respecter le droit des autres membres de s'adresser au Groupe et obéir à ce principe.

Décisions du Groupe de travail

Toutes les décisions du Groupe nécessitent un consensus. Pour obtenir consensus, le Comité utilise un système de décision basé sur les doigts de la main. Le consensus sera atteint si chacun des membres peut lever au moins trois doigts pour chaque décision à prendre.

Révision du mandat

Au moins une fois par année, le Comité doit réviser ce mandat et effectuer les changements nécessaires, s'il y a lieu. Le même système de décision que pour le consensus, soit le système basé sur les doigts de la main, s'applique pour les changements suggérés lors de cette révision.

Attentes du groupe de travail

- Accepter d'avoir des discussions pouvant mener à une situation gagnante pour l'industrie et la CCSN
- Rendre la CCSN plus accessible en réduisant la paperasserie sans compromettre la sûreté
- Élaborer et atteindre les objectifs et les attentes
- Déterminer les objectifs communs avant la fin de la réunion
- Déterminer les sujets prioritaires pour les gens concernés
- Déterminer une voie à suivre directe et claire ainsi que des objectifs et des résultats clairs, et indiquer les mesures de suivi terminées à chaque réunion
- Accepter d'inviter d'autres membres aux réunions pour leur expliquer pourquoi les choses sont comme elles le sont.
- Déterminer les questions à aborder, les ajouter à l'horaire et déterminer à quel moment un rapport doit être fait à leur sujet
- Dresser un bon plan, améliorer la communication, avoir de meilleurs outils pour l'industrie : sensibilisation aux accidents, problèmes liés aux équipements et statistiques de dose
- Un résultat positif pouvant mener à des collaborations ultérieures
- L'équipe de la CCSN et l'industrie doivent clarifier ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas l'être, en conformité avec les changements de réglementation et de politiques
- Avoir des canaux de communication ouverts
- Établir des règles de base réalistes pouvant être respectées
- Travailler ensemble, avoir du plaisir et établir la confiance
- Partager des idées, faire des compromis
- Avoir une communication ouverte et honnête
- Établir des attentes réalistes quant à la planification des réunions, et tenir compte des disponibilités du groupe
- Déterminer les obstacles afin de savoir à l'avance ce qui est permis ou non, afin de ne pas perdre de temps
- Mettre sur pied un processus de réunion comprenant le procès-verbal, l'enregistrement et le déroulement, ainsi que la portée
- S'assurer que les membres reçoivent l'ordre du jour deux semaines avant chaque réunion et procédure de réunion